



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-53217>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **24-53217**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'enlèvement et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, nécessaire aux besoins de APHP

Description : Prestations d'enlèvement et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, nécessaire aux besoins des divers groupes hospitaliers, pôles d'intérêt commun et services du siège de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Identifiant de la procédure : e4e6ab66-63e2-4904-9c9d-801574c17dbc

Identifiant interne : 24.088

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90524100 Services de collecte de déchets hospitaliers

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot unique : Prestations d'enlèvement et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, nécessaire aux besoins des divers groupes hospitaliers, pôles d'intérêt commun et services du siège de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Description : Le présent marché a pour objet : prestations d'enlèvement et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, nécessaire aux besoins des divers groupes hospitaliers, pôles d'intérêt commun et services du siège de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Identifiant interne : 24.088

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90524400 Services de collecte, de transport et d'élimination de déchets hospitaliers

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le titulaire s'engage sur un montant maximum de 220 000 euro HT sur la durée totale du marché (24mois) . Le marché est conclu pour une durée de 12 mois ferme à compter de la date de notification du marché reconductible une fois expressément . Le marché sera résiliable sans indemnité à la seule demande de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris 6 mois avant de sa date de fin de chaque période . Concernant la volumétrie , elle est indiquée dans les pièces de la consultation (RC et CCTP) Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 15/05/2024 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des plis par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/> Le Titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du Code de la commande publique. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'Option B du CCAG FCS est retenue. Le taux de l'avance est fixé à 5% hors PME. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Documents obligatoires

Description : Chaque candidat formule son offre en produisant : L'acte d'engagement complété et signé par une personne habilitée à engager la société ou chaque membre du groupement Les annexes financières dûment complétées et signées ; En tout état de cause, le candidat demeure engagé par son offre. Le candidat est tenu de répondre à la totalité des prestations ou des articles désignés dans le marché Le candidat est tenu de respecter la présentation des grilles tarifaires définies par l'administration. Tout ajout ou suppression peut entraîner l'élimination du candidat. Dans le cas de groupement autorisé de candidats , l'acte d'engagement ainsi que les annexes financières devront être signés électroniquement soit par le mandataire expressément désigné et tous les membres soit par le mandataire du groupement, s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises. Les cadres de réponse technique dûment renseignés et signés (annexe n°6 du CCTP). La production des documents listés ci-dessus dûment complétés conditionne la validité de l'offre. Documents exigibles nécessaires à l'évaluation de l'offre Fiches techniques, Documentation technique et commerciale

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Déclaration de bilan : - bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; Déclaration d'effectifs : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique de l'offre : Moyens humains dédiés à l'exécution de la prestation (pondération 30%) .Moyens matériels dédiés à l'exécution de la prestation (pondération40%) 3- Modalités d'organisation des prestations proposées (Accompagnement, suivi du marché , planning ...) (pondération 30%).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances environnementale et sociale : 1- Démarche environnementale dans le cadre de l'exécution des prestations (pondération 60%) 2- Démarche sociale dans le cadre de l'exécution des prestations (pondération 40%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/05/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : PARIS CEDEX 04

Code postal : 75181

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Numéro d'enregistrement : 267 500 452 01928

Ville : Le Kremlin Bicêtre

Code postal : 94270

Pays : France

Adresse électronique : Secretariat.prestations.aca@aphp.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Adresse internet : <http://www.aphp.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.aphp.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 844c9df0-cc37-48ca-a503-98bc18f8fa02 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/05/2024 à 16:25

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/05/2024